



Brantôme en Périgord, le 11 septembre 2025

Mesdames et Messieurs les délégué(e)s communautaires

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion d'un conseil communautaire de la communauté de communes Dronne et Belle qui aura lieu le :

Jeudi 18 septembre 2025 à 18h00

Salle des fêtes de BIRAS

Votre présence est indispensable pour délibérer valablement.

Les documents sont à disposition et vous pouvez les consulter au secrétariat de la communauté de communes.

Je vous remercie de votre présence et je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président,

Jean-Paul COUVY

Ordre du jour ... / ...

Désignation d'un ou d'une secrétaire de séance

Approbation du PV de la réunion du conseil du 10 juillet 2025

Lecture des décisions

I- ADMINISTRATION GENERALE

- 1°) Lieu du prochain conseil communautaire
- 2°) Modification du tableau des délégués du SRB Dronne (remplacement de M. Claude JAN)
- 3°) Modification du tableau des délégués du SMCTOM de Nontron (remplacement de M. Claude JAN)

Finances :

- 1°) Délibération contribution aux investissements du SMPN jusqu'en 2038
- 2°) Augmentation de crédits du Budget Maison de santé
- 3°) Convention de mise à disposition de locaux pour l'ouverture d'un centre de santé à Bourdeilles avec l'association Médecins solidaires (PJ 1)
- 4°) Rapport quinquennal des attributions de compensations 2019-2023 (PJ 2)
- 5°) Attributions de compensation 2025 définitives (PJ 3)
- 6°) Correction d'erreurs sur exercice antérieur : amortissements budget Principal
- 7°) Correction d'erreurs sur exercice antérieur : amortissements budget Régie Tourisme
- 8°) Augmentation de crédits chapitre 041 du Budget Culture
- 9°) Augmentation de crédits chapitre 041 du Budget Enfance Jeunesse
- 10°) Augmentation de crédits chapitre 041 du Budget Principal
- 11°) Correction d'erreur C/458
- 12°) Correction d'erreur déchetterie
- 13°) Virements de crédits du Budget Tourisme

II- URBANISME - HABITAT - ENVIRONNEMENT

- 1°) Validation du contrat de mobilité (COM) du Périgord Vert
- 2°) Demande de subventions Fonds Vert / PCAET pour projets

III- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 1°) Décision de prise en charge de l'éclairage public sur la ZAE du Brouillaud à Biras

IV- SANTE

- 1°) Gratuité 6 mois Dr Gabriel

V- ENFANCE-JEUNESSE

- 1°) Suppression du séjour ski 2026

VI- QUESTIONS DIVERSES